

Informations de base	
2018/0423(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Accord CE/Danemark sur la détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile et le système «Eurodac» pour la comparaison des empreintes digitales à des fins répressives. Protocole Subject 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) 7.30 Coopération policière, judiciaire et douanière en général Zone géographique Danemark	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		CORRAO Ignazio (EFDD)
			Date de nomination 07/02/2019
			Rapporteur(e) fictif/fictive METSOLA Roberta (PPE) BEŇOVÁ Monika (S&D) BJÖRK Malin (GUE/NGL) SARGENTINI Judith (Verts /ALE)
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires étrangères	3688	2019-05-13
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Migration et affaires intérieures	AVRAMOPOULOS Dimitris	